



Les registres d'une association : lesquels sont obligatoires ?

Stage	3h	07/10/2024	18h-21h
--------------	-----------	-------------------	----------------

Contexte :

Toute association loi 1901 doit tenir à jour des registres divers dans lesquels sont consignés tous les évènements qui interviennent dans la vie de l'association. Depuis l'ordonnance du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations, la tenue d'un registre spécial n'est plus obligatoire, même si cela reste vivement conseillé. D'autres documents en revanche restent toujours d'actualité, comme le registre des délibérations, les procès-verbaux. Une formation pour faire le point sur vos obligations

Objectifs :

Connaître les différents registres existants dans une association
Savoir lesquels sont obligatoires ou non et les risques en cas de non-respect
Découvrir des petits outils de simplification administrative en interne

Programme :

- panorama des différents registres et raison d'être
- nature de ces registres et enjeux
- modalités pratiques